

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 235)

AMENDEMENT

N ° II-CF61

présenté par

Mme Magnier, M. Ledoux, M. Favennec Becot, M. Lagarde, Mme Firmin Le Bodo,
M. Guy Bricout, M. Zumkeller, M. Benoit, Mme Sanquer, M. Morel-À-L'Huissier, M. Charles de
Courson, M. Leroy, M. Christophe, Mme de La Raudière, M. Herth, M. Vercamer,
M. Meyer Habib, Mme Auconie et M. Dunoyer

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 40, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.